

Les perles des assurances (3/3)

- Vous m'avez dit un jour qu'en matière d'assurance, la bonne foi de l'assuré était toujours présumée. Je m'étonne en conséquence que vous m'infligiez un mal pour mon accident: je n'ai pas voulu griller le feu rouge, il se trouve que je ne l'ai pas vu du tout. J'espère que la nuance ne vous échappera pas...
- Je rentrais dans ma cariol sur la route de Gray. J'avais bu à cause de la chaleur deux blanc cassice à l'onseice. J'ai donc eu besoin de satisfaire une grande envie d'uriné. J'é arraité la voiture sur le baur de la route prais dunta de pierres et de materiau, rapport aux travois ecezécuté mintenant pour l'electricitai. J'é commencé à uriné et en fesan ce besoin, j'é en maniaire d'amuzement dirigai mon jai en zigue saque à l'entours. Alors mon jai à rencontra un bou de fille électrique qui était par terre au lieu d'être accroché au poto. Une grosse éteincelle a soté sur moi et un grand coup m'a raipondu dans le fondement et dans les partis que lotre médecin y appelle tête y cul. Je me suis évanouillé et quand je sui revenu dans ma connaissance, j'é vu que ma chemise et pantalon été tout brulé à la braguette. Je sui assuré par votre maison et je voufrai être un demnisé. J'é droit à ce con m'a dit et je vous demande votre opinion. Mais dommage son de 93 francs o plus juste. Depuis e sinistre, j'é les burnes toutes noires et ratatinés. Ma verge est tuméfié, gonflé et violacé. Le médecin a dit devant du monde qui peut répété : "avec les faits nomaines électriques, on ne sait jamais". Au jour d'ojourd'ui, je ne peux plus m'en servir que seulement pour uriné, mais pour le reste, à seul fin de remplir mes devoirs conjugo avec ma femme qui q le sang chot, il n'y fot plus compter. Je fait des réserves dessus. Vous ne plaident pas pour ça qui ferai du tort à votre maison d'assurance. A vous lire, je vous salue empressément.
Monsieur X. Agriculteur
- C'est la troisième lettre que je vous envoie et qui me revient avec la mention N'habite pas à l'adresse indiquée . Je suppose que vous avez changé votre agence de place. Veuillez me le faire savoir en répondant à cette quatrième lettre.
- Mon chien lui a mordu la jambe et il a dit qu'il se ferait rembourser sans problème parce qu'il avait le bras long.
- À quoi bon tourner autour du pot? Un carrefour giratoire, c'est fait pour tourner en rond, je ne sortirai pas de là.
- Je ne vois vraiment pas pourquoi vous me reprochez de ne pas porter mon casque en faisant de la moto, puisque c'est mon pied qui a été écrasé et pas ma tête.
- J'ai reçu un branche sur la tête alors que je faisais une petite sieste, au soleil, pendant la pause. Pensez-vous qu'il s'agisse d'un accident de travail?
- Je m'excuse d'être aussi cru, mais croyez bien que si je lui ai cassé une dent, il n'a pas cessé de me casser les pieds.
- Mon mari est pour le moment décédé.
- Si vous n'augmentez pas mes prestations, je vais être obligé de recommencer à travailler.
- Depuis que mon mari est mort, il n'y a plus de bêtes sur la ferme.
- étant chômeur et sans secours, je me suis ramassé un peu de tôle dans la cour à ferraille pour faire manger les enfants.
- Ma mère est bien malade. Elle a mal aux jambes et ne peut descendre l'escalier pour les changer.
- Il a perdu son épouse le 17 écoulé. Il a également perdu le numéro de dossier.
- Me voici avec ma plume.
- Je prends un moment de silence pour vous envoyer un mot.
- Louis a décédé le 2 mars et énuméré le 4 du même mois. (sic!)
- L'expert s'est décommandé. Il a remis sa visite ciné die.
- On l'a trouvé mort dans un état grave.
- Il s'agit d'un témoin fort respectable et tout à fait digne de bonne foi. Je signale du reste qu'il était fort bien mis, portant cravate et costume croisé.

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 30 juillet 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6523-les-perles-assurances-33.html>